



## Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

**Soixante-douzième réunion plénière**

Genève, 20 et 21 juin 2024

Point 10 b) de l'ordre du jour provisoire

**Rapports, lignes directrices et recommandations**

**élaborées sous les auspices de la Conférence :**

**Mesures de la pauvreté subjective**

### Pauvreté subjective

**Établi par l'Équipe spéciale sur les mesures de la pauvreté subjective**

#### *Résumé*

Le document a été élaboré par l'Équipe spéciale sur les mesures de la pauvreté subjective, composée de représentants des États-Unis d'Amérique (Présidence), du Bélarus, du Brésil, du Canada, du Danemark, d'Israël, du Mexique, de la Pologne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, du Comité inter-États de statistique de la Communauté d'États indépendants (CIS-STAT), d'Eurostat, de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), du Centre régional d'Istanbul du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe (CEE-ONU), du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), de l'Oxford Poverty and Human Development Initiative, de l'Institut de sociologie de l'Académie tchèque des sciences et de l'Université technique de Košice.

Le présent document est une version abrégée établie à des fins de traduction dans laquelle figurent le cadre conceptuel, la méthode de collecte des données ainsi que des conclusions et recommandations. Il comprend le chapitre 2, « Pauvreté subjective », les sections I et II, y compris les sous-sections A et B, le chapitre 4 « Collecte des données », la section I, y compris les sous-sections A et D (1, 2, 5, 6), et le chapitre 6 « Recommandations et questions pour mesurer la pauvreté subjective à des fins de comparaison internationale ». Les notes de bas de page 1, 5, 8, 50, 52, 55, 58 et 64 ont été abrégées dans cette version.

Le texte intégral du document a été adressé à tous les membres de la Conférence des statisticiens européens (CSE) pour consultation électronique en avril 2024 et est disponible sur la page [Web](#) de la Conférence. Un résumé des observations reçues en réponse à cette consultation sera communiqué dans le document ECE/CES/2024/2/Add.1.

Si la consultation donne des résultats positifs, la Conférence sera invitée à approuver le document en réunion plénière.



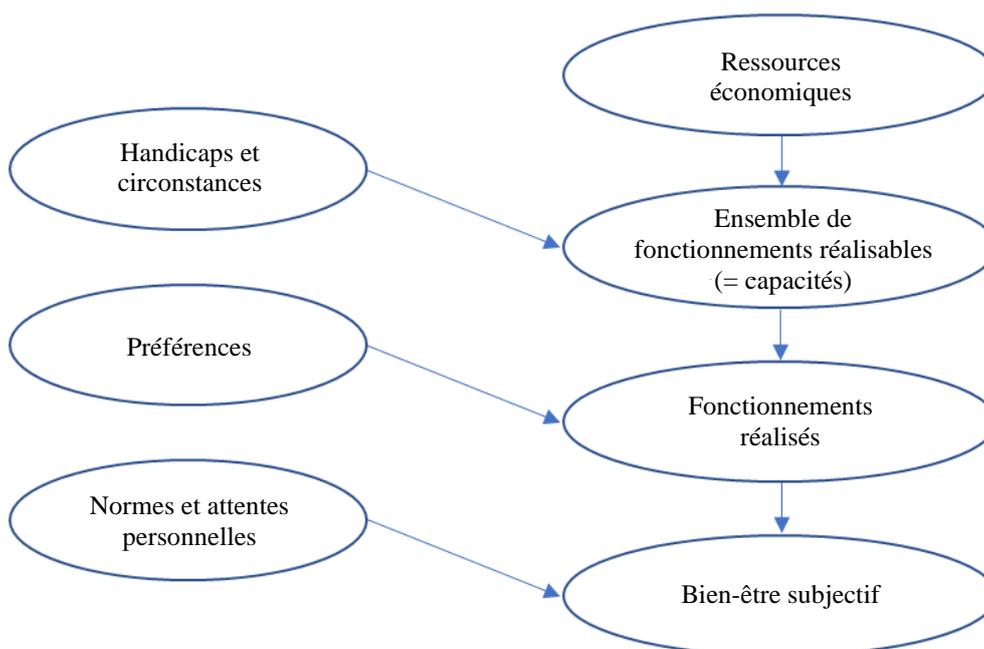
## Chapitre 2. Mettre l'accent sur la pauvreté subjective

### I. Introduction

1. Les spécialistes des différentes disciplines des sciences sociales s'accordent à dire que la pauvreté est un phénomène multidimensionnel. Il est bien connu que les indicateurs traditionnels basés sur les ressources (par exemple, le revenu comparé à un seuil de pauvreté officiel) ne peuvent à eux seuls rendre compte de la nature complexe du bien-être et que le fait d'ignorer les mesures de la pauvreté autres que les mesures traditionnelles ou objectives basées sur les revenus et les dépenses peut fausser le tableau d'ensemble. De même que pour les mesures objectives, le présent document porte essentiellement sur la pauvreté définie comme des personnes ne disposant pas des ressources économiques nécessaires pour pourvoir à un ensemble de « fonctionnements » de base ou à un niveau de vie minimal (Sen, 1985, 1993)<sup>1</sup>. La question est toutefois de savoir si des mesures subjectives, et pas seulement objectives, peuvent aider à déterminer si ce niveau minimum a été atteint et à le mesurer<sup>2</sup>. Comme pour d'autres mesures de la pauvreté, ce résultat peut être influencé par de nombreux facteurs (voir fig. 1). Si la pauvreté peut être abordée sous différents angles, notamment ceux droits de l'homme ou du développement durable, l'Équipe spéciale sur les mesures de la pauvreté subjective de la CEE s'est essentiellement intéressée à la pauvreté économique.

Figure 1

#### Concepts utilisés pour définir ou mesurer la pauvreté



Source : Karel Van den Bosch, *Identifying the Poor Using subjective and consensual measures*, Ashgate Publishing, Hampshire, Angleterre, 2001, p. 6.

2. Pour les organismes nationaux de statistique le défi consiste à définir des mesures permettant de relier les différents aspects de la pauvreté entre eux, lesquelles pourraient ensuite être utilisées par les gouvernements pour déterminer l'efficacité des politiques visant à aider les personnes à satisfaire leurs besoins essentiels. Il est proposé que des mesures

<sup>1</sup> Une autre conceptualisation de la pauvreté est basée sur la théorie de la pénurie (Mullainathan et Shafir, 2013). Selon cette théorie, la pauvreté peut être définie comme « l'écart entre les besoins et les ressources essentielles pour les satisfaire » (Mani *et al.*, 2013, 976).

<sup>2</sup> La relation dynamique entre les mesures subjectives et objectives a fait l'objet de nombreuses recherches. Par exemple, un grand nombre de sociologues y font référence à propos des frontières sociales et de l'identité, comme Lamon et Mizrachi (2012), Mizrachi et Zawdu (2012) et Harold *et al.* (2021). Blanchflower et Bryson (2023) étudient le rôle joué par la maladie à coronavirus 19 et la Grande Récession sur le bien-être objectif et subjectif.

subjectives figurent parmi l'éventail d'outils d'évaluation utilisé par les pays. L'intention n'est pas que ces mesures remplacent les mesures objectives ou multidimensionnelles mais plutôt qu'elles soient intégrées aux instruments dont disposent les pays pour évaluer la pauvreté. Le rapport Stiglitz *et al.* (2009) mentionne la nécessité d'adopter une perspective plus large et recommande d'inclure les mesures objectives et subjectives du bien-être dans un tableau de bord. L'OCDE fait référence à ce rapport et à ses recommandations pour encourager la collecte de données sur le bien-être subjectif (OCDE, 2013). En outre, à l'issue de ce rapport en 2013, Eurostat a mis au point le système statistique intitulé « Statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) » consacré au « bien-être ». Tout cela a conduit à l'élaboration de l'initiative du vivre mieux de l'OCDE (2023) qui comprend des mesures objectives et subjectives, mais pas de mesure spécifique de la pauvreté. L'objectif premier de ce chapitre est de fournir une vue d'ensemble du contexte théorique et conceptuel de la mesure de la pauvreté subjective.

## II. Définition de la pauvreté subjective

3. Pour comprendre le concept de pauvreté subjective, il faut d'abord décrire les aspects qui sont subjectifs, en soulignant leur pertinence dans le contexte de la protection sociale. Une chose est subjective si elle reflète les opinions personnelles, les expériences, les préférences, les attitudes, les valeurs ou les antécédents d'une personne et si elle découle de ses propres perceptions. En développant ces perceptions, les individus comparent une situation telle qu'ils la perçoivent à leurs propres critères de désirabilité. Celles-ci sont influencées par les revenus, les dépenses et la richesse de chaque personne interrogée, sa personnalité, les influences familiales (par exemple, la religion, le handicap d'un membre de la famille) et le bien-être subjectif (par exemple, le bonheur, le niveau de satisfaction individuel en général) ainsi que les opinions concernant sa communauté, la société dans son ensemble et l'économie en général. Dans le même ordre d'idées, de nombreuses personnes sont aujourd'hui familiarisées avec le concept plus large de « bien-être subjectif », qui est axé sur le niveau de satisfaction ou de bonheur individuel (Mahoney, 2023). Les indicateurs de pauvreté subjective peuvent être perçus comme complétant les indicateurs de bien-être subjectif, lesquels dépendent tous les deux de la méthode utilisée pour les mesurer<sup>3</sup>. « L'échelle de mesure de la satisfaction générale dans la vie » définie par Cantril (1965) est l'une des toutes premières contributions permettant de quantifier le bonheur dans les enquêtes. En ce qui concerne le bien-être subjectif, voir par exemple Diener (1984), Kashdan (2004). Parmi les premières applications des concepts de bien-être subjectif en économie, on peut citer van Praag (1968), Kapteyn et van Praag (1976) et Easterlin (1974). Même si les origines du bien-être subjectif résident dans le bonheur ou le niveau de satisfaction individuel, le présent document privilégie le bien-être économique subjectif et plus particulièrement la pauvreté subjective<sup>4</sup>.

4. Pour déterminer si un individu ou un ménage se trouve en situation de pauvreté on prend en compte sa situation par rapport à une norme qui peut être déterminée de manière objective ou subjective et évaluée en termes de réponse monétaire (par exemple, les niveaux de revenu, de dépenses, de consommation ou de richesse) ou de réponse qualitative catégorielle (par exemple, la perception qu'a une personne d'être pauvre ou son niveau de satisfaction par rapport à son revenu). Les mesures subjectives de la pauvreté reposent sur l'évaluation par les individus de leur propre situation économique ou de celle des autres. Par exemple, être en situation de pauvreté sur la base d'une mesure subjective peut signifier être en dessous d'un seuil national défini subjectivement, vivre dans une situation moins bonne que celle des autres ou inférieure à sa propre norme, notamment en déclarant avoir de grandes difficultés à boucler son budget. La majorité des évaluations subjectives, en particulier celles liées à la pauvreté, tiennent compte de la propre situation de la personne interrogée, toutefois d'autres questions font référence à des situations ou des familles hypothétiques. Les évaluations des conditions de vie ou des attentes d'autrui en ce qui concerne les niveaux de

<sup>3</sup> Voir Simona-Moussa (2020) pour une étude récente sur le bien-être subjectif et les méthodes de mesure de la vulnérabilité à la pauvreté considérés comme un tout.

<sup>4</sup> Pour des travaux connexes sur la définition de la notion de subjectif et des lignes directrices méthodologiques, voir le rapport de l'OCDE (OCDE 2013).

vie minimum sont souvent qualifiées d'hypothétiques ou de consensuelles. Dans le présent rapport, les mesures hypothétiques et consensuelles sont considérées comme un outil d'évaluation de la pauvreté subjective. Une comparaison entre l'utilisation de la situation actuelle de la personne interrogée ou d'une situation hypothétique est présentée de manière détaillée au chapitre 4.

5. En ce qui concerne la pauvreté subjective, les mesures ne reposent pas sur une mesure ou un seuil absolu ou relatifs basés sur les ressources et externes. Faire la distinction entre les approches absolue et relative permet d'adopter une autre perspective de la classification des mesures de la pauvreté. L'approche absolue consiste généralement à comparer la situation d'une personne par rapport à un seuil déterminé, considéré comme essentiel pour répondre à certains besoins. En revanche, les mesures de la pauvreté relative fixent ce seuil en fonction d'une répartition spécifique au sein d'un pays, afin qu'il soit établi par rapport à une norme commune dans la société. Les seuils correspondants tant dans l'approche absolue que relative peuvent être fixés en termes monétaires ou non monétaires et ils sont souvent déterminés sur la base de mesures considérées comme objectives, par exemple, le revenu du ménage ou le fait qu'il bénéficie ou non de l'eau courante. Toutefois, il est possible que les seuils absolus puissent avoir été initialement basés sur un concept subjectif, par exemple, un seuil dérivé de la question sur le revenu minimum (MIQ) et de la méthode d'intersection devient un seuil absolu s'il est défini pour une année et mis à jour les années suivantes à l'aide d'un indice des prix.

## A. Contraste par rapport à la pauvreté objective

6. Les évaluations subjectives et objectives de la pauvreté sont liées et pourtant elles sont distinctes. Considérées ensemble, elles permettent d'obtenir une vision plus complète de la pauvreté. Les approches objectives sont généralement basées sur les revenus, les dépenses, la consommation, la richesse des ménages, l'accès à divers biens ou services ou leur possession ou la « réalisation » de certaines variables observables et « objectivement » mesurables. Par ailleurs, les approches subjectives reposent sur l'auto-évaluation par les répondants de leur propre situation financière et/ou matérielle ou de celle d'autrui et tiennent compte de tous les aspects de leurs conditions de vie. Les mesures subjectives soulèvent des questions méthodologiques particulières telles que la comparabilité (entre les personnes et dans le temps), la validité, la reproductibilité et la généralisation<sup>5</sup> d'un pays à l'autre. Alors que des mesures objectives, telles qu'un niveau de revenu spécifique, peuvent être influencées par ces mêmes circonstances, la déclaration de ce revenu n'est pas censée être influencée par l'auto-évaluation par une personne de sa situation financière. L'approche objective est généralement l'option privilégiée par les organisations statistiques nationales et internationales, car des données issues d'enquêtes à grande échelle auprès des ménages sont souvent immédiatement disponibles et les comparaisons entre pays plus facilement comprises. Cependant, les (faibles) revenus ne représentent qu'un aspect de la pauvreté. Voir le graphique 2 qui illustre la relation entre la pauvreté objective et la pauvreté subjective. Le chapitre 3 précise ce que l'on entend par pauvreté subjective dans le présent rapport. Veuillez noter qu'il est axé sur la pauvreté subjective, c'est pourquoi les auteurs ne s'attarderont pas ici sur les mesures de la pauvreté objective et se contenteront d'illustrer la classification fondamentale dans la figure 2.

7. Des évaluations subjectives sont également nécessaires pour définir des normes de pauvreté applicables et concrètes pour un pays. Ces évaluations permettent de savoir dans quelle mesure les gens s'en sortent sur le plan personnel et s'adaptent aux politiques de lutte contre la pauvreté. En outre, elles peuvent être utilisées comme indicateurs de l'insécurité économique ou de la vulnérabilité en ce qui concerne les besoins non satisfaits par les politiques actuelles<sup>6</sup>. Par exemple, une famille peut disposer d'un revenu qui se situe juste au-dessus d'un seuil de pauvreté objectivement défini, mais éprouver des difficultés à satisfaire ses besoins matériels en raison de circonstances qui ne sont pas prises en compte

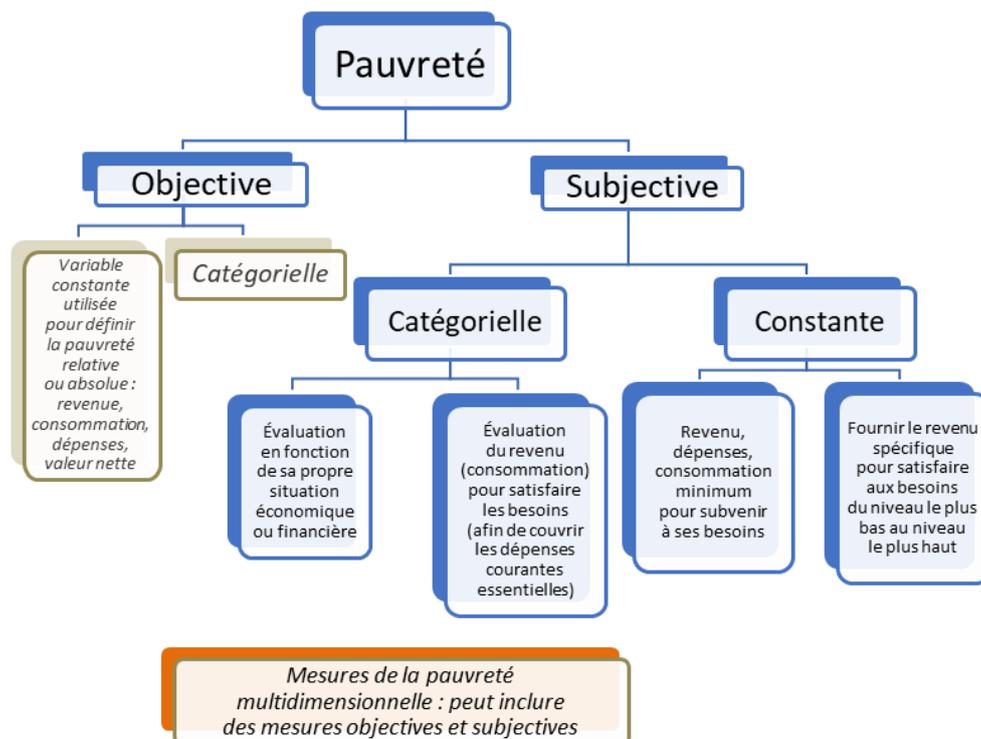
<sup>5</sup> La généralisation peut être définie comme la mesure de la représentativité d'un échantillon par rapport à la population cible, également connue sous le nom de validité externe.

<sup>6</sup> Voir Duboux et Papuchon (2019a,b) et Bertolini *et al.* (2017).

dans cette mesure objective. Dans ce cas, une mesure subjective peut fournir des informations supplémentaires pour élaborer des politiques visant à améliorer le bien-être économique de ces familles, ce que le revenu seul ne permet pas de faire.

Figure 2

### Mesure objective contre mesure subjective de la pauvreté



## B. Cadres pour mesurer la pauvreté subjective

8. Des études récentes de la CEE ont proposé des cadres alternatifs pour regrouper les questions pouvant être utilisées pour mesurer la pauvreté subjective. Le guide de la CEE sur la mesure de la pauvreté (2017) suggère de regrouper les questions en trois catégories : 1) la capacité à satisfaire divers besoins en fonction des restrictions financières auxquelles le ménage est confronté ; 2) une auto-évaluation individuelle qui fait que l'on se considère comme pauvre ; et 3) le revenu nécessaire pour boucler son budget et les besoins essentiels tels que les ménages les perçoivent. Dans le cadre d'un examen approfondi réalisé en 2021 sous les auspices de la Conférence des statisticiens européens, Statistics Poland a présenté un cadre établi sur la base des réponses à une enquête sur les pratiques actuelles des pays en matière de mesure de la pauvreté subjective (2021). Les questions sont classées comme suit : 1) identification directe ; 2) perception des difficultés financières ; et 3) approche du seuil de pauvreté subjectif. Cette approche est divisée en deux sous-catégories : le seuil de pauvreté perçu et les méthodes statistiques.

9. Les questions sur la pauvreté subjective ont pour objectif de fournir une mesure subjective du bien-être, celui-ci étant défini comme la pauvreté économique. Pour mesurer le bien-être, il faut d'abord le rendre opérationnel. Ravallion (2014) suggère qu'il existe deux approches pour mesurer la pauvreté subjective sur la base des réponses. La première requiert une mesure monétaire du bien-être subjectif tandis que la seconde fait appel à des catégories qualitatives de bien-être. Un cadre de réflexion sur les questions de pauvreté subjective est proposé sur la base des deux approches du modèle de Ravallion. Ce cadre est étroitement aligné sur les travaux de Statistics Poland et sur la proposition de la CEE et tient compte de

la classification qualitative catégorielle proposée par l'OCDE dans son rapport de 2023 intitulé « Mesure subjective du bien-être : pratiques actuelles et nouvelles frontières »<sup>7</sup>.

10. Les questions portant sur des estimations monétaires demandent aux personnes interrogées d'indiquer un montant spécifique. Elles portent en général sur le revenu ou les dépenses par rapport à certaines caractéristiques, telles que la capacité à joindre les deux bouts, le niveau de satisfaction ou de consommation considéré comme satisfaisant et elles ont été définies pour évaluer les seuils de pauvreté subjective<sup>8</sup>. Même si des tentatives ont été faites pour appliquer des méthodes plus simples, telles que le calcul de la moyenne des réponses à des questions quantitatives subjectives (par exemple, le revenu minimum déclaré par les personnes interrogées pour répondre à leurs besoins fondamentaux) ou la comparaison directe entre les réponses et le revenu réel (comparaison du revenu réel des personnes interrogées avec leur revenu minimum déclaré), ces méthodes (naïves) aboutissent à des résultats moins fiables. En effet, les individus ont souvent une perception erronée du véritable revenu minimum. Des méthodes économétriques basées sur l'intersection des revenus minimums réels et déclarés et qui donnent des résultats fiables ont été mises au point (Knight et Gunatilaka, 2012, et Garner et Short, 2005). C'est le caractère multidimensionnel des facteurs considérés par les personnes interrogées et l'hétérogénéité de leurs réponses qui déterminent la nécessité d'appliquer des techniques économétriques appropriées pour analyser les questions quantitatives subjectives<sup>9</sup>.

11. En revanche, les **questions qualitatives** reposent sur des réponses catégorielles, plutôt que sur une valeur monétaire spécifique, et interrogent généralement une personne sur comment elle perçoit sa situation matérielle, financière ou économique (ou celle d'un ménage hypothétique). Par exemple, la personne interrogée considère-t-elle sa famille comme pauvre : « Oui » ou « Non ». Ces questions visent à permettre aux personnes interrogées d'évaluer leur situation de manière globale plutôt que d'indiquer le montant d'un revenu ou d'une dépense en particulier. Lorsqu'elles évaluent leur situation financière ou économique, les personnes interrogées sont censées (et parfois invitées spécifiquement à) prendre en compte des facteurs tels que la suffisance de leurs revenus, l'importance de leur épargne et de leurs autres actifs financiers, leur capacité à rembourser leurs dettes et à faire face à des dépenses imprévues. Dans le cadre de la notion de question qualitative, le bien-être est davantage opérationnalisé grâce à trois sous-catégories ou groupes en fonction de la question posée : **évaluation**, **identification** et **prévision**. Des descriptions plus détaillées des questions monétaires et qualitatives catégorielles, ainsi que des exemples, sont fournies au chapitre 4, section A.

## Chapitre 4. Collecte de données

### I. Méthodes de collecte des données

12. La présente section traite des méthodes pouvant être utilisées pour collecter des données pour mesurer la pauvreté subjective et soutenir la structure sous-jacente des échantillons à partir desquels les données sont collectées. Plusieurs approches sont décrites, accompagnées d'exemples et de lignes directrices à prendre en compte lors du choix de l'une d'entre elles. L'accent est mis sur l'importance de la qualité de la base d'échantillonnage et de la sélection de l'échantillon lors de la collecte des données et fournit ainsi aux organisations une boîte à outils pour choisir l'approche qui correspond le mieux à l'objectif visé.

<sup>7</sup> D'autres cadres sont disponibles lorsqu'il s'agit d'analyser le bien-être subjectif dans son ensemble plutôt que la pauvreté subjective en particulier.

<sup>8</sup> Alors que les mesures monétaires subjectives qui posent des questions sur les revenus ou les dépenses pourraient être plus utiles dans les pays développés, celles axées sur la consommation pourraient être plus pertinentes pour les pays moins développés. Les mesures basées sur la consommation se concentrent généralement sur l'évaluation personnelle de la valeur de la consommation nécessaire pour que la personne interrogée se sente à l'aise et tiennent compte non seulement du revenu, mais aussi de toutes les ressources disponibles, par exemple la production domestique, l'utilisation du crédit et l'accès à la richesse.

<sup>9</sup> Voir le chapitre 3, sect. II.B, pour une vue d'ensemble des procédures d'estimation les plus courantes.

13. La première étape de la collecte et de la validation des données sur la pauvreté subjective consiste à comprendre l'éventail des méthodes, types et modes de collecte disponibles. Cette section décrit et compare les approches courantes, en privilégiant les principaux types et modes de collecte utilisés et en proposant des exemples spécifiques au niveau national. Ces approches vont des enquêtes auprès des ménages faisant appel à des méthodes d'échantillonnage complexes au sondage crowdsourcé plus simple. Plusieurs approches sont présentées dans le tableau 1. Bien que ce tableau ne constitue pas une étude exhaustive comparant les types et les méthodes de collecte de données, il offre une vue d'ensemble basée sur l'expérience de Statistique Canada et d'autres organismes nationaux de statistique. Des facteurs tels que le contrôle des échantillons et les coûts éventuels sont mis en évidence. Il faut notamment faire un compromis entre des enquêtes moins coûteuses et plus rapides, avec des taux d'erreur plus élevés et un potentiel de généralisation limité des estimations de population, ce qui affecte la capacité à étudier des sous-populations, et des enquêtes traditionnelles sur les ménages plus coûteuses, conçues pour produire des données de meilleure qualité. Par conséquent, l'alignement des méthodes de collecte de données sur les besoins spécifiques de la recherche est une étape initiale essentielle et le tableau 7 constitue un point de départ utile pour les organisations chargées de recherches sur la pauvreté subjective.

14. En substance, cette section souligne l'importance de comprendre les différentes méthodes de collecte de données sur la pauvreté subjective et présente un outil de référence pratique, comme le montre le tableau 7, que les organisations peuvent utiliser pour prendre des décisions éclairées en fonction de leurs contraintes en matière de ressources et des objectifs de leurs recherches.

Tableau 7

**Techniques de collecte des données**

Outils de collecte de données		Méthode de collecte de données	Objet	Choix des participants	Contrôle des répondants	Coût	Exemples de pays
<b>Enquête</b>							
	<b>Entretien classique ou registres</b>	en face à face ou par courriel, téléphone, SMS ou par panel en ligne	Besoins spécifiques	Par échantillonnage	Contrôle très élevé	Relativement plus cher	EU-SILC
	<b>Sondage d'opinion</b>		Besoins spécifiques		Contrôle modéré	Coût modéré	U. S. Sondage Gallup
	<b>Enquête omnibus</b>		Données sociales générales		Contrôle très élevé	Coût modéré	Enquête sociale canadienne
	<b>Enquête à réponse rapide</b>		Sondage éclair		Contrôle modéré	Coût modéré	Enquête sur le pouls des ménages du Bureau du recensement américain
<b>Groupes de discussion</b>		En présentiel	Utilisé pour formuler les questions et définir les échelles de mesures	autosélectionnés mais devant être représentatifs de certains groupes démographiques	Faible	Coût peu élevé	Étude américaine sur le MIQ et le MSQ
<b>Sondage crowdsourcé</b>		SMS/Web	Sondage éclair	autosélectionné	Aucun	Coût peu élevé	Statistique Canada

Outils de collecte de données	Méthode de collecte de données	Objet	Choix des participants	Contrôle des répondants	Coût	Exemples de pays
Documents administratifs	Accès légal	Utilisé pour améliorer l'échantillonnage et l'étalonnage des enquêtes traditionnelles sur les ménages	exigé par la loi	Aucune	Variable	Statistics Denmark

15. Avant d'examiner en détail chacune des options en matière de collecte de données, il convient de souligner un aspect primordial : les données collectées doivent être représentatives de la population ciblée. Pour celles collectées à l'aide d'échantillons, il faut 1) une base d'échantillonnage de grande qualité et 2) une sélection rigoureuse de l'échantillon. Le présent chapitre présente une description d'une base d'échantillonnage, toutefois ce rapport nécessite un certain niveau de connaissance préalable des enquêtes de la part de ses lecteurs. À titre d'exemple, Statistique Canada utilise deux types d'échantillonnage : un échantillonnage sur liste et une base d'échantillonnage aréolaire. Comme l'indiquent les rapports de Statistique Canada (par exemple, 2010), un bon échantillonnage doit être doté des qualités ci-après :

- **Pertinence** : la mesure dans laquelle la base d'échantillonnage correspond à la population cible et permet d'y accéder.
- **Précision** : comprend l'évaluation des erreurs de couverture afin de réduire et de mesurer les erreurs de couverture et de classification des unités statistiques dans la base d'échantillonnage.
- **Actualité** : dans quelle mesure la base d'échantillonnage est-elle à jour par rapport à la période de référence de l'enquête et à l'actualité.
- **Coût** : le coût total de la constitution de la base d'échantillonnage par rapport au coût total d'une enquête.

16. La sélection de l'échantillon lors du choix de la méthode de collecte des données est le deuxième aspect à prendre en considération. Elle pose les questions ci-après : 1) L'enquête est-elle obligatoire ou volontaire ? 2) L'échantillonnage est-il probabiliste ou non probabiliste ? 3) Quelle est la taille de l'échantillon ? Pour une étude sur la conception des enquêtes et les aspects relatifs à l'échantillon, voir, par exemple, les publications de l'American Association for Public Opinion Research, de Statistique Canada, de la Banque mondiale et du Bureau du recensement des Etats-Unis<sup>10</sup>. Les différentes options en matière de collecte de données sont expliquées ci-après dans un langage facilement compréhensible, de sorte que des connaissances plus approfondies des bases de sondage et d'échantillonnage ne devraient pas être nécessaires. Les détails de l'approche devraient être considérés comme secondaires par rapport à leur vue d'ensemble telle que décrite ci-dessous.

17. Les enquêtes en ligne sont de plus en plus utilisées. Elles ont gagné en popularité en raison de leur caractère économique, de leur diffusion rapide et de l'utilisation d'éléments multimédias. Les questions ne sont pas posées en face à face ou par téléphone, mais sur Internet. Les enquêtes par panel en ligne représentent une méthode rapide et rentable pour les études de marché du fait de l'utilisation croissante de l'Internet et de l'augmentation des taux de non-réponse et des prix. Cependant, ces enquêtes diffèrent souvent en termes de principes d'échantillonnage. Nombre d'entre elles ne reposent pas sur un échantillonnage

<sup>10</sup> Références pour la constitution d'échantillons :

1. Méthodes et pratiques d'enquête (statcan.gc.ca)
2. American Association for Public Opinion Research (AAPOR) : Pratique des sondages
3. Nos enquêtes et programmes Bureau du recensement américain (census.gov)
4. Cadre d'évaluation de la qualité des données (CEQD) de la Banque mondiale pour le Programme de comparaison internationale (PCI) : document de la cinquième session (worldbank.org).

probabiliste (à l'exception des enquêtes par panel en ligne de Gallup) qui permet d'obtenir des estimations sans biais et des calculs précis. Elles reposent plutôt sur l'autosélection des personnes interrogées (Bethlehem, 2008). Ce choix différent de l'échantillonnage probabiliste peut être source de biais dans les résultats et ne permet pas d'appliquer la théorie des probabilités. Les enquêtes en ligne reposent souvent sur l'autosélection des personnes interrogées et non pas sur un sondage aléatoire, ce qui fortament la qualité des résultats. Il existe également des risques d'erreurs de couverture et de mesure. L'absence de cadre inférentiel et d'indicateurs de qualité des données ne permet pas d'utiliser l'approche par panel en ligne pour obtenir des statistiques de grande qualité sur les populations en général. La différence réside dans le fait que les principes du sondage probabiliste ne sont pas appliqués. En revanche, lorsque les panels en ligne sont constitués sur la base d'un échantillonnage aléatoire, la théorie des probabilités peut s'appliquer, ce qui permet des estimations sans biais et plus précises.

18. Les enquêtes par autosélection ne sont pas une solution viable. Toutefois, les enquêtes en ligne menées dans le cadre d'un sondage probabiliste présentent un certain potentiel, soit en tant qu'enquêtes autonomes, soit en tant qu'approches mixtes. Dans ces cas, elles peuvent contribuer à résoudre le dilemme que posent des budgets restreints et des demandes d'information de plus en plus nombreuses.

## A. Enquêtes

19. Les enquêtes peuvent être utilisées pour recueillir des données en personne (en face à face), par courrier, par téléphone, par SMS ou sur le Web (Internet). Les sondages par carnet journalier ou par enregistrement ne se font généralement pas en face à face mais sont réalisés par la personne interrogée sur un document papier ou en ligne. Cependant, les données consignées dans le carnet peuvent être communiquées à l'aide des autres modes de collecte de données lorsque cela s'avère nécessaire. Dans cette vaste catégorie, les enquêtes traditionnelles, les sondages d'opinion, les enquêtes omnibus et les enquêtes à réponse rapide sont les types de collecte de données les plus fréquemment utilisés

### 1. Enquêtes traditionnelles

20. Les points forts des enquêtes traditionnelles sont leur normalisation, leur généralisabilité et leur polyvalence. Elles portent sur des échantillons bien définis. Les enquêtes traditionnelles consistent à recueillir des informations auprès d'un ensemble de personnes dans le but de généraliser les résultats à une population plus large. Ces enquêtes sont utilisées pour comprendre les choix, les préférences et les expériences des personnes interrogées. Elles sont généralement plus longues et plus détaillées que les sondages et, comme indiqué au tableau 7, elles peuvent être menées en personne, par téléphone, par courrier, par SMS ou en ligne. Comparées aux techniques de collecte de données non basées sur des enquêtes, telles que les groupes de discussion, les enquêtes traditionnelles sont plus économiques lorsqu'il s'agit de collecter des données sur une population spécifique, mais elles constituent l'approche la plus coûteuse examinée dans le présent document. Le contrôle strict de l'échantillon de l'enquête facilite le sondage probabiliste et améliore la généralisation aux populations cibles.

21. Les statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) constituent un exemple d'enquête traditionnelle. Elles sont destinées à recueillir des microdonnées transversales et longitudinales actuelles dans un grand nombre de pays européens sur le revenu, l'inclusion sociale et les conditions de vie et portent sur les aspects objectifs et subjectifs de ces thèmes, tant monétaires que non monétaires, les ménages comme pour les individus. Ancrée dans le système statistique européen (SSE), cette enquête a été lancée en 2003, en remplacement du panel communautaire des ménages (PCM), qui s'est terminé en 2001. La population de référence comprend tous les ménages privés et leurs membres qui se trouvaient dans le pays au moment de la collecte des données. Tous les membres du ménage sont pris en compte, mais seules les personnes âgées de 16 ans ou plus sont interrogées. Les personnes vivant dans des ménages collectifs ou des institutions sont exclues de la population cible. Les données recueillies sont comparables entre les pays membres et portent sur : a) les revenus ; b) la pauvreté ; c) l'exclusion sociale ; d) le logement ; e) le travail ; f) l'éducation ;

et g) la santé. Elles sont utilisées pour assurer le suivi des objectifs européens à atteindre d'ici à 2030 dans le cadre du socle européen des droits sociaux, en particulier ses objectifs de réduction de la pauvreté<sup>11</sup>. De nombreuses questions subjectives sont posées dans le cadre d'EU-SILC. Avant 2022, la question sur le revenu minimum (MIQ) avait pour but d'évaluer la pauvreté subjective. Plus récemment, la question de l'évaluation subjective concernant la capacité des ménages à satisfaire leurs besoins économiques, en mettant l'accent sur les difficultés financières, a fait l'objet d'une attention accrue.

22. L'enquête américaine sur les dépenses de consommation est un autre exemple d'enquête traditionnelle, mais elle utilise deux instruments d'enquête distincts pour collecter des données, l'entretien et le journal, chacun ayant son propre échantillon indépendant<sup>12</sup>. Les premières données sur les dépenses et les revenus des ménages ont été collectées à l'aide d'enquêtes sous forme d'entretiens à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mais les échantillons n'étaient pas représentatifs de la population des États-Unis. Des données plus récentes ont été recueillies à partir d'échantillons probabilistes de l'ensemble de la population non institutionnelle des États-Unis. L'enquête sur les dépenses de consommation est une enquête réalisée de manière continue depuis le début des années 1980, les données étant collectées tout au long de l'année. L'entretien permet de recueillir tous les trois mois des données sur les dépenses sur une période de douze mois et le journal est utilisé par les personnes interrogées pour consigner quotidiennement leurs dépenses pendant deux semaines consécutives. Les deux outils permettent également de recueillir des données sur les revenus et des données sociodémographiques et les questions portant sur les ressources et les dettes ne sont abordées qu'au cours de l'entretien. Lors de l'entretien de 1982, les personnes interrogées ont dû répondre à la question sur le revenu minimum MIQ. Des enquêtes plus récentes conduites sous forme d'entretiens comprenaient des questions sur l'obtention et l'utilisation prévue des sommes octroyées pour limiter l'impact économique lié à la maladie à coronavirus 2019 et sur l'augmentation du crédit d'impôt pour enfants à charge (ECTC). La MIQ et l'utilisation prévue de ces sommes sont toutes deux des questions subjectives. Les seuils de pauvreté subjective ont été calculés à partir des réponses aux questions sur le revenu minimum et les revenus déclarés ainsi que de la méthode d'intersection et des taux de pauvreté subjective ont été calculés et comparés à des seuils de pauvreté subjective définis de manière similaire pour les Pays-Bas<sup>13</sup>.

## 2. Sondages d'opinion

23. Les sondages d'opinion sont des enquêtes qui permettent de recueillir rapidement l'opinion du public sur des sujets spécifiques et ils peuvent être réalisés en ligne, sur papier, en personne, par téléphone, par SMS à partir d'un téléphone mobile ou par panel en ligne. Un sondage est une méthode de collecte de données consistant à poser une seule question ou une série de questions avec un nombre limité de choix de réponses. Les sondages sont généralement utilisés pour demander aux personnes interrogées de prendre des décisions rapides. Ils sont particulièrement utiles pour rendre compte de l'avis majoritaire d'une population et peuvent servir à évaluer les niveaux de pauvreté perçue ou la validité des seuils de pauvreté officiels. Avec un échantillon suffisamment important sélectionné sur le principe de la randomisation, les sondages d'opinion permettent de recueillir des informations fiables sur différents groupes démographiques et sont généralement moins coûteux que les enquêtes traditionnelles. Au Canada, les ministères collaborent souvent avec des organisations externes pour réaliser des sondages d'opinion et font appel à leur expertise en matière de conception de questionnaires voire, parfois, à des experts tels que des psychologues ou des sociologues pour affiner la formulation et le contenu des questionnaires.

<sup>11</sup> L'objectif que s'est fixée l'UE en matière de protection sociale d'ici à 2030 consiste à « réduire d'au moins 15 millions le nombre de personnes (dont au moins 5 millions d'enfants) en proie à la pauvreté ». Plan d'action sur le socle européen des droits sociaux (europa.eu).

<sup>12</sup> Voir les enquêtes sur les dépenses de consommation à l'adresse suivante : <https://stats.bls.gov/ceh/>.

<sup>13</sup> Thesia I. Garner et Klaas de Vos, « Income Sufficiency vs. Poverty: Results from the United States and the Netherlands », *Journal of Population Economics*, vol. 8, 1995 p. 117 à 134. Voir également : Klaas de Vos et Thesia I. Garner, « An Evaluation of Subjective Poverty Definitions: Comparing Results from the U.S. and the Netherlands », *Review of Income and Wealth*, Série 37, Numéro 3, septembre 1991.

24. Gallup est un institut spécialisé dans les sondages d'opinion. Il utilise des entretiens en face à face et par téléphone ainsi que des panels en ligne pour collecter des données à partir d'échantillons probabilistes<sup>14</sup>. Aux États-Unis, un sondage Gallup de 1989 a demandé à des adultes quel serait le revenu hebdomadaire qu'il considérerait comme correspondant au seuil de pauvreté pour une famille de quatre personnes (mari, femme et deux enfants) dans leur communauté. La réponse moyenne (annualisée) était supérieure de 24 % au seuil de pauvreté officiel pour ces familles<sup>15</sup>. Plus récemment, le sondage mondial Gallup (Gallup World Poll) a été mis en place pour suivre des questions importantes à l'échelle mondiale, telles que l'accès à la nourriture, l'emploi, les performances en matière de leadership et le bien-être. Depuis la création du World Poll en 2005, Gallup a mené des études dans plus de 160 pays, soit 99 % de la population adulte mondiale<sup>16</sup>. Les récents sondages mondiaux Gallup ont mis l'accent sur la souffrance. Comme le rapporte Clifton (2020), Gallup a indiqué en 2007 que « 9 % des personnes dans le monde avaient une perception si négative de leur vie qu'elles étaient considérées comme souffrantes ». En 2019, ce taux avait atteint 17 %. Clifton a souligné « qu'une grande partie de cette souffrance était liée au fait que les personnes n'étaient pas en mesure de satisfaire à leurs besoins essentiels ». À la question « Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de ne pas avoir assez d'argent pour vous loger de manière décente, vous et votre famille ? » trois personnes sur 10 dans le monde ont répondu « oui » (un autre record dans le suivi de Gallup). À la question « Au cours des douze derniers mois, vous est-il arrivé de ne pas avoir assez d'argent pour acheter suffisamment de nourriture pour vous et votre famille ? » 35 % des personnes dans le monde ont répondu « oui »<sup>17</sup>.

25. Dans le cadre d'une enquête par panel en ligne réalisée pour Gallup, des questions ont été posées en 2022 à des adultes américains lesquelles ont été utilisées pour l'indice Gallup de satisfaction à l'égard de la vie. Il s'agissait d'un échantillonnage basé sur les probabilités et non opt-in, composé d'environ 115 000 adultes répartis dans les 50 États et le district de Columbia. Gallup a classé les personnes vivant aux États-Unis dans les catégories « prospère », « en difficulté » ou « en souffrance », en invitant les individus à évaluer leur vie actuelle et future sur une échelle graduée de 0 à 10, conformément à l'échelle de Cantril qui permet d'évaluer le niveau de satisfaction générale à l'égard de la vie. Les personnes interrogées qui obtiennent une note de 0 à 4 s'agissant de leur vie actuelle et future sont classées par Gallup comme en souffrance. Les personnes qui évaluent leur vie actuelle à 7 ou plus et leur vie dans les cinq prochaines années à 8 ou plus sont classées comme prospères. Witters et Agrawal (2022)<sup>18</sup> ont déclaré que 5,6 % des personnes interrogées aux États-Unis en juillet 2022 estimaient être suffisamment insatisfaites de leur vie pour être classées comme « souffrantes » selon l'indicateur d'évaluation du niveau de satisfaction à l'égard de la vie de Gallup, il s'agissait du pourcentage de souffrance le plus élevé depuis l'introduction de l'indicateur en 2008.

### 3. Enquête omnibus

26. Une enquête omnibus recueille des données sur une grande diversité de sujets au cours d'un même entretien tout en partageant les données démographiques communes recueillies auprès de chaque personne interrogée. Elles constituent un moyen pratique et efficace de collecter des données auprès d'un groupe cohérent de répondants. Les chercheurs peuvent exploiter le même échantillon au fil du temps, ce qui améliore la précision de leurs résultats,

<sup>14</sup> <https://news.gallup.com/poll/101872/how-does-gallup-polling-work.aspx> et Witters, Dan et Sangeeta Agrawal. « In U.S., Poor Life Ratings Reach Record High ». Gallup 22 août 2022.

<https://news.gallup.com/poll/397286/poor-life-ratings-reach-record-high.aspx>.

<sup>15</sup> Voir O'Hare *et al.* 1990. « Real Life Poverty in America: Where the American Public Would Set the Poverty Line ». Disponible à l'adresse suivante : <https://eric.ed.gov/?id=ED322266>.

<sup>16</sup> « How Does the Gallup World Poll Work? Measures the Attitudes and Behaviors of the World's Residents ». Méthodes <https://www.gallup.com/178667/gallup-world-poll-work.aspx>.

<sup>17</sup> Voir Clifton, Jon. « Economics Alone Don't Tell the Full Story of Poverty », Gallup Blog, 25 septembre 2020. <https://news.gallup.com/opinion/gallup/320912/economics-alone-don-tell-full-story-poverty.aspx>.

<sup>18</sup> W. Witters, Dan et Sangeeta Agrawal. « Aux États-Unis, le pourcentage de la population vivant dans la pauvreté atteint un niveau record », Gallup, 22 août 2022. <https://news.gallup.com/poll/397286/poor-life-ratings-reach-record-high.aspx>.

optimise les procédures d'enquête et réduit potentiellement les coûts associés à la constitution de nouveaux échantillons pour chaque enquête individuelle. Cette approche est particulièrement précieuse lorsqu'il faut obtenir rapidement et fréquemment des informations sur différents sujets au sein d'une population. L'Enquête sociale canadienne (ESS) menée par Statistique Canada est un exemple d'enquête omnibus.

27. Cette enquête canadienne a pour objectif de comprendre divers enjeux sociaux en procédant à des sondages tous les trois mois et de centraliser les données trimestrielles au cours de l'année afin de suivre l'évolution des conditions de vie et du bien-être. Elle illustre l'approche adoptée par Statistique Canada pour étudier le bien-être subjectif. Parmi les indicateurs relatifs à la pauvreté subjective figurent la satisfaction au travail, le bien-être financier, la santé auto-évaluée et la confiance. Les données de cette enquête sont utilisées pour soutenir le Centre de qualité de vie du Canada, qui comprend 84 indicateurs répartis en cinq catégories : prospérité, santé, environnement, bonne gouvernance et société. Outre l'enquête omnibus, Statistique Canada recueille des données pour de nombreux indicateurs au moyen d'autres enquêtes et sources administratives, 58 d'entre eux étant actuellement définis dans le Carrefour pour la qualité de vie. Le Cadre pour la qualité de vie au Canada, présenté dans le budget 2021 en même temps que le rapport « Mesurez ce qui compte », va au-delà du PIB et inclut des facteurs sociaux, économiques et environnementaux dans l'évaluation de la qualité de vie au Canada. Ce cadre tient compte de la nature multidimensionnelle du bien-être et intègre des mesures subjectives et objectives dont certaines peuvent être adaptées pour évaluer la pauvreté subjective. Il s'aligne sur les tendances mondiales observées dans les cadres de pays tels que l'Islande, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni<sup>19</sup>, qui associent des indicateurs subjectifs et objectifs en réponse aux recommandations de la Commission de 2009 sur la mesure de la performance économique et du progrès social.

#### 4. Enquête à réponse rapide

28. Les enquêtes à réponse rapide ont pour objet de fournir des instantanés d'une population sur des questions spécifiques et permettent d'obtenir directement des informations sur les données dont le besoin est le plus urgent. Bien que ce type d'enquête présente de nombreuses caractéristiques communes avec les enquêtes classiques, certains paramètres sont assouplis lorsque que le temps presse, notamment la randomisation de l'échantillon, ce qui permet de concevoir et de réaliser l'enquête plus rapidement que pour une enquête classique. L'avantage de cette méthode est qu'elle permet de prendre le pouls d'une population cible sur un ou plusieurs sujets particuliers dans un délai plus court que pour les enquêtes traditionnelles. L'inconvénient est que les données recueillies sont souvent moins représentatives de la population cible et sont considérées comme de moindre qualité. Les enquêtes à réponse rapide ont été largement utilisées pendant la pandémie, lorsqu'il a fallu, face à l'évolution rapide du contexte économique et politique du fait de la crise sanitaire en cours, communiquer aux décideurs des informations plus actuelles que celles qui avaient été précédemment intégrées dans les stratégies officielles de collecte de données.

29. L'enquête sur le pouls des ménages réalisée par le Bureau du recensement des États-Unis en réponse à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) en est un exemple<sup>20</sup>. Elle a été élaborée en collaboration avec plusieurs agences fédérales. Comme d'autres enquêtes à réponse rapide, cette enquête auprès des ménages visait à fournir des données plus fiables et plus rapidement que les enquêtes traditionnelles. Elle se déroule par périodes de deux semaines, avec un intervalle d'une semaine entre chacune de ces périodes et les données sont publiées environ une semaine après la fin de chaque enquête<sup>21</sup>. Depuis que cette enquête a commencé en 2020, les agences fédérales communiquent des données essentielles recueillies dans les questionnaires pour informer leurs missions et comprendre

<sup>19</sup> Notre cadre de référence des niveaux de vie - Nouvelle-Zélande, Qualité de vie au Royaume-Uni, Cadre national de performance – Islande.

<sup>20</sup> Des détails complémentaires sur l'enquête sur le pouls des ménages et l'utilisation des données publique sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.census.gov/programs-surveys/household-pulse-survey.html>.

<sup>21</sup> Pour plus d'informations sur la manière dont l'enquête a été menée au cours des cycles précédents, voir la documentation technique disponible sur la page Web de l'enquête.

les incidences de la pandémie sur les individus, les familles et les ménages. Les questions sont périodiquement revues et mises à jour pour tenir compte de l'évolution de la situation économique et des besoins spécifiques des agences. La base de sondage de l'enquête relie le fichier principal des adresses du Bureau du recensement aux adresses électroniques et aux numéros de téléphone mobile. Les participants sont invités par courrier électronique ou par SMS à remplir le questionnaire en ligne et des rappels sont envoyés en cas d'absence de réponse. Environ un million de ménages sont concernés pour chaque période d'enquête, avec environ 80 000 réponses, même si les taux de réponse qui se situent à environ 8 % restent faibles. Les ajustements en fonction du poids des ménages garantissent que les réponses sont représentatives de la population des États-Unis. L'enquête sur le pouls des ménages collecte un large éventail de données, y compris sur le bien-être objectif et subjectif. Les questions objectives portent sur les revenus du ménage, les expériences professionnelles, l'accès aux soins de santé, les interruptions de la scolarité et le statut vaccinal. Les questions subjectives portent sur la perception de la sécurité alimentaire et du logement, la santé physique et mentale et la stabilité financière en général. Garner, Safir et Schild (2020)<sup>22, 23</sup> ont analysé les réponses aux questions sur les difficultés financières par rapport au revenu en se fondant sur des données collectées entre le 19 et le 31 août 2020. Ces données montrent qu'il existe une corrélation entre les difficultés financières et le revenu : 59,1 % des personnes gagnant moins de 25 000 dollars déclarent avoir des difficultés financières, contre 7,5 % de celles qui gagnent 200 000 dollars ou plus. En fonction de la manière dont la pauvreté est définie, un tiers de la population déclare rencontrer certaines difficultés et 8,3 % dit être confrontée à la fois à des difficultés et percevoir un revenu faible.

## 5. Enquêtes crowdsourcées

30. Le crowdsourcing consiste à collecter des informations sur un sujet donné en accédant à une large communauté d'utilisateurs en ligne. Cette méthode allège le fardeau de réponse du répondant et permet d'obtenir rapidement des réponses sur une variété de sujets. Elle est moins coûteuse que les enquêtes traditionnelles, plus rapide que d'autres méthodes d'enquêtes, et peut permettre d'améliorer la manière dont les informations sont collectées en comblant des lacunes. Ses atouts s'accompagnent toutefois de risques de biais de population en raison de l'absence de contrôle de l'échantillonnage (comme d'autres enquêtes en ligne avec des échantillons non probabilistes). Statistique Canada a réalisé plusieurs enquêtes de ce type au moyen d'une application mobile.

31. Les données subjectives sur la pauvreté recueillies par Statistique Canada sont un exemple de données crowdsourcées. Deux documents de Statistique Canada traitent des questions méthodologiques qui se posent lors de l'intégration de données collectées par crowdsourcing dans des sources de données existantes. L'objectif est d'utiliser les sources de données existantes pour améliorer la précision et éliminer les biais dans les données collectées par crowdsourcing. Les deux approches utilisées étaient la méthode d'appariement des échantillons (Poirier, 2021) et la méthode d'estimation sur petits domaines (Ding et Chatrchi, 2021). Les deux documents explorent la série d'enquêtes sur les perspectives canadiennes (SEPC), une initiative lancée pendant la pandémie afin de recueillir des données plus actuelles. Elle a permis de recueillir tous les mois des données sur un peu plus de 32 000 Canadiens.

32. La méthode d'appariement des échantillons a consisté à relier l'échantillon plus vaste de l'enquête SEPC par recrutement non aléatoire (crowdsourcing) à une enquête par panel en ligne, quatre fois plus petite. Seules des estimations à l'échelle provinciale ont pu être fournies en raison de la taille réduite de l'échantillon. L'enquête par panel en ligne a été réalisée à l'aide d'un échantillon probabiliste de répondants âgés de 15 ans et plus,

<sup>22</sup> Thesia I. Garner, Adam Safir et Jake Schild, « Changes in consumer behaviors and financial well-being during the coronavirus pandemic: results from the U.S. Household Pulse Survey », *Monthly Labor Review*, Bureau des statistiques du travail des États-Unis, décembre 2020, <https://doi.org/10.21916/mlr.2020.26>.

<sup>23</sup> Thesia I. Garner, Adam Safir et Jake Schild, « Receipt and use of stimulus payments in the time of the Covid-19 pandemic », *Beyond the Numbers: Prices & Spending*, vol. 9, n° 10 (Bureau des statistiques du travail des États-Unis, août 2020), <https://www.bls.gov/opub/btn/volume-9/receipt-and-use-of-stimulus-payments-in-the-time-of-the-covid-19-pandemic.htm>.

sélectionnés de manière aléatoire dans le cadre de l'enquête sur la main-d'œuvre. L'échantillon probabiliste a appliqué des facteurs de pondération tirés de l'échantillon de l'enquête sur la main-d'œuvre à une partie des personnes interrogées dans le cadre de l'enquête SEPC, ce qui a permis de réduire le biais dans les données crowdsourcées, étant entendu que la diminution du biais dépendait de la variable d'intérêt.

33. La méthode d'estimation sur petits domaines a utilisé un modèle de base au niveau de la zone afin d'évaluer l'efficacité d'une enquête crowdsourcée pour réduire la variance dans les estimations du panel en ligne. Elle a adopté une méthode similaire à celle de l'enquête sur la main-d'œuvre. L'estimation sur petits domaines est fondée sur deux paramètres : l'estimation directe à partir des données de l'enquête et un modèle basé sur la prévision, également connu sous le nom d'estimation synthétique. Les résultats de la première série de modélisation ont été concluants pour plusieurs domaines d'intérêt, à savoir la province, le groupe d'âge et le sexe. Pour les autres, tels que la région métropolitaine de recensement (RMR), les résultats n'ont pas été satisfaisants<sup>24</sup>. Le modèle au niveau de la zone a peut-être permis d'améliorer la précision des estimations, mais il reste toutefois difficile de trouver un modèle approprié.

## 6. Groupes de discussion

34. Les groupes de discussion sont utilisés pour collecter des données à l'aide de méthodes moins structurées que celles qui servent pour les enquêtes. Bien qu'ils ne soient pas employés pour collecter des données sur la pauvreté subjective, ils permettent de formuler des questions qui ont du sens pour les personnes interrogées et qui intéressent les chercheurs et les instituts de statistique. Ils peuvent également être utilisés pour comprendre les réponses données lors de la collecte de données subjectives à l'aide d'enquêtes. Les groupes de discussion permettent de faciliter les conversations sur un sujet particulier et sont orientés, suivis et enregistrés par un animateur<sup>25</sup>. Par exemple, c'est la technique que le Bureau américain des statistiques de l'emploi a employée dans les années 1990 pour comprendre comment les répondants interprètent les évaluations subjectives de la satisfaction des besoins économiques. Plus précisément, Stinson (1997 et 1998) ont conduit une série de tests cognitifs, y compris avec des groupes de discussion, afin d'évaluer l'utilité de diverses questions sur la pauvreté subjective et d'autres approches de la formulation de questions. Les questions testées en 1996 portaient sur le revenu minimum (MIQ), le minimum de satisfaction ressentie (MSQ), l'adéquation du revenu (IEQ) et comprenaient des échelles de 7 points allant de « en accord total » (large sourire) à « en total désaccord » (gros froncement de sourcils). Ce sujet est à nouveau abordé plus avant dans le présent chapitre, dans la partie consacrée à la formulation des questions.

## 7. Documents administratifs et registres

35. Tout comme les groupes de discussion, les données administratives et les registres constituent des outils précieux pour améliorer la qualité des données des enquêtes. Ces données peuvent réduire le fardeau des répondants, bien qu'elles ne soient généralement pas utilisées directement pour mesurer la pauvreté subjective. Ces sources de données qui portent notamment sur la démographie, le revenu, la richesse, la participation au marché du travail et l'éducation, peuvent contribuer à améliorer la qualité des données grâce notamment à des méthodes telles que la pondération après échantillonnage, utilisées en combinaison avec les données d'enquête. Par exemple, un ensemble de données de recensement relié à des données administratives telles que le revenu ou l'éducation permet aux statisticiens de suréchantillonner les ménages à faible revenu, améliorant ainsi la précision des enquêtes sur la pauvreté subjective.

<sup>24</sup> Une région métropolitaine de recensement (RMR) se compose d'une ou de plusieurs municipalités voisines situées autour d'un centre de population (appelé noyau).

<sup>25</sup> Kitzinger J. « The methodology of focus groups: the importance of interaction between research participants », *Sociol Health Illn* 1994, p. 103 à 121 ; et Morgan D. L. *The focus group guide book*. London: Sage Publications, 1998. Référencés dans : <https://www.nature.com/articles/bdj.2008.192#Sec6>.

36. Dans les pays où les taux de réponse sont faibles et où les enquêtes volontaires sur les ménages sont entachées de biais, la pondération de l'enquête sur la base de facteurs tels que le revenu et la démographie peut contribuer à atténuer ces biais, à condition qu'il existe une forte corrélation entre ces facteurs et la mesure de la pauvreté subjective faisant l'objet de l'enquête. Cependant, l'une des limites des données administratives est leur actualité, car les données sur les revenus peuvent ne pas correspondre aux périodes de collecte de données de l'enquête et il faudra alors faire appel à des données recueillies au cours des années précédentes ou à des informations antérieures sur les revenus.

37. Le Danemark par exemple utilise des données administratives pour l'échantillonnage et l'étalonnage. L'enquête EU-SILC est la principale source de données sur la pauvreté subjective, avec un taux de participation volontaire de 52 % en 2022, ce qui fait que les réponses sont biaisées lorsque les ménages à faible revenu participent moins souvent<sup>26</sup>. Pour remédier à ce biais, Statistics Denmark a largement recours aux registres administratifs à la fois pour l'échantillonnage et pour l'étalonnage a posteriori des données pondérées de l'enquête. En utilisant une version anonymisée des identifiants du Registre central des personnes, Statistics Denmark relie les enquêtes et les données administratives afin d'obtenir des informations complètes sur les répondants et les non-répondants. La procédure de recensement au Danemark est continuellement mise à jour, ce qui permet de disposer d'une base d'échantillonnage actualisée pour les statistiques EU-SILC. Pour garantir une bonne couverture des régions moins peuplées, l'échantillon EU-SILC est stratifié pour chaque région NUTS de niveau 2<sup>27</sup> et intègre des données préliminaires sur les revenus afin de suréchantillonner les ménages susceptibles d'avoir des revenus inférieurs de 60 % au revenu moyen. L'enquête est étalonnée à l'aide de données administratives sur les groupes d'âge, la taille du ménage, les groupes de revenus et le statut socioéconomique de l'ensemble de la population à l'issue de la collecte de données, ce qui permet d'obtenir des résultats plus précis et plus représentatifs. Cette approche globale s'appuyant sur des données administratives permet d'atténuer les biais et d'améliorer la qualité des données sur la pauvreté subjective de l'enquête EU-SILC au Danemark.

## D. Difficultés méthodologiques et contextuelles

38. La section ci-après est consacrée aux difficultés méthodologiques, y compris la formulation des questions et la recherche liée à la formulation et à l'évaluation des questions subjectives utilisées pour mesurer la pauvreté. Sont également prises en compte des questions susceptibles d'influer sur les réponses, telles que les transferts sociaux en nature, les différences de prix entre les régions, le partage au sein du ménage et la culture.

### 1. Quel est le rôle de la formulation des questions ?

39. La formulation des questions et la conception de l'enquête jouent un rôle essentiel s'agissant des questions subjectives et ont un effet sur les données collectées. Les résultats des recherches montrent que les personnes interrogées préfèrent souvent un langage précis et direct et des questions classées par catégories (par exemple, logement, transport, alimentation) (Morrissette et Poulin, 1991). Si la prise en compte des préférences des répondants peut réduire le fardeau de la réponse au questionnaire, il n'est pas certain que cela améliore l'exactitude des données en raison de l'absence de mesures cohérentes de la validité externe pour les questions subjectives. Plus la question subjective est axée sur la situation du répondant, plus elle est pertinente pour celui-ci. Cependant, le fait de s'interroger sur les besoins des autres permet d'aborder le bien-être subjectif sous un autre angle. Par exemple, des questions hypothétiques sont utilisées pour évaluer la pauvreté subjective. Les chercheurs ont souvent recours à des questions hypothétiques pour demander aux répondants de réfléchir à leurs propres besoins essentiels ou à ceux d'une famille de référence ou hypothétique, par exemple de quels moyens devrait disposer une famille composée de deux adultes et deux enfants pour joindre les deux bouts et ne pas être considérée comme pauvre. Cette approche

<sup>26</sup> Documentation statistique : Enquête sur les conditions de vie (SILC) – Statistics Denmark (dst.dk).

<sup>27</sup> Nomenclature des collectivités territoriales.

permet aux chercheurs de garder le contrôle sur le contexte de l'enquête et limite les inquiétudes en ce qui concerne la situation des répondants au moment de l'enquête.

40. En ce qui concerne les autres, les estimations hypothétiques peuvent être définies comme des croyances de second ordre pour lesquelles les répondants ne sont pas invités à donner leur opinion mais à évaluer ce que les autres répondraient en général. Cette approche permet d'évaluer les normes sociales, qui peuvent façonner les croyances de premier ordre des individus et peser sur ce qu'ils jugent acceptable. Certains affirment que les croyances de second ordre permettent de mieux prévoir le comportement que les croyances personnelles et qu'elles peuvent être encouragées pour réduire le biais de désirabilité sociale (Babin, 2019). Toutefois, il est essentiel de reconnaître que les questions sur les ménages hypothétiques s'écartent de l'approche subjective la plus courante, car elles évaluent la perception qu'ont les répondants du bien-être d'une famille hypothétique et non du leur, ce qui donne lieu à des conceptualisations différentes de la pauvreté.

41. En ce qui concerne les choix de réponse, des études dignes de mention, notamment les enquêtes sur la qualité de vie d'Andrews et Withey (1976), ont analysé l'efficacité d'échelles allant de « très satisfait » à « très insatisfait » (D/T) pour mesurer la perception qu'ont les individus de leur niveau de revenu. Kapteyn *et al.* (1979) se sont penchés sur les questions d'évaluation du revenu (IEQ) et les échelles D/T pour mesurer le niveau de bien-être d'un individu en fonction de son revenu (WFI), avec une préférence pour la déclaration annuelle des revenus. Antonides *et al.* (1968) ont examiné 10 méthodes alternatives de mesure des fonctions du bien-être et ont insisté sur la nécessité de poursuivre les recherches. Les travaux de Garner (1991) ont comparé les données entre les États-Unis et les Pays-Bas, mettant en évidence les différences dans les réponses attribuées à la formulation des questions, à la conception de l'enquête et aux outils de collecte des données. Ces études soulignent l'importance de la formulation des questions et de la conception de l'enquête pour la collecte de données subjectives, mais elles mettent également en évidence la difficulté de parvenir à une cohérence entre les réponses.

*Expérience de Statistique Canada en matière de formulation des questions*

42. Morrissette et Poulin (1991) ont réalisé une étude pour Statistique Canada laquelle a montré que la formulation des questions avait un effet significatif sur le revenu minimum moyen déclaré par les répondants dans le cadre d'une enquête de satisfaction sur les revenus. Avec une formulation plus restrictive le revenu minimum moyen diminuait de 12 à 32 % sur la base des questions de l'enquête de 1987 et de celle de 1988. L'enquête de 1987 a été réalisée avec deux échantillons, chacun ayant reçu une variante de la question sur le revenu minimum, avec la différence notable que dans l'une on parlait de dépenses « jugées nécessaires » et dans l'autre de dépenses « absolument nécessaires ». Une diminution de 12 % du montant des revenus déclarés a été constatée avec la formulation la plus restrictive reproduite dans la figure 8, version 2.

Figure 8

**Une formulation plus restrictive entraîne une diminution du revenu minimum déclaré**

Version 1 (1987)	Version 2 (1987)
Pour faire face aux dépenses que vous <b>jugez nécessaires</b> , quel est, selon vous, le revenu minimum dont une famille comme la vôtre a besoin, sur une base annuelle, pour joindre les deux bouts (si vous vivez seul(e) quel est le revenu minimum dont vous avez besoin) ?	Quel est, selon vous, le revenu annuel le plus bas dont une famille de la taille de la vôtre aurait besoin pour faire face aux dépenses <b>absolument nécessaires</b> (si vous vivez seul(e) quel est le revenu annuel le plus bas dont vous auriez besoin) ?

Source : Morrissette et Poulin (1991).

43. Comme pour l'enquête de 1987, celle de 1988 comportait deux sous-échantillons. Il a été constaté que la formulation avait une incidence encore plus grande. Par rapport à l'expression « jugez nécessaire » et en ajoutant « avant impôts », la formulation plus

restrictive faisant référence aux « besoins essentiels » dans la figure 9, version 2, entraînait une baisse de 12 % du revenu minimum déclaré par les répondants.

Figure 9

**Ajouter « avant impôt » dans la question modifiée de manière importante les revenus déclarés**

Version 1 (1988)	Version 2 (1988)
<p>Pour faire face aux dépenses que vous <b>juges nécessaires</b>, quel est, selon vous, le revenu minimum, <b>avant impôts</b>, dont une famille comme la vôtre a besoin, sur une base annuelle, pour joindre les deux bouts (si vous vivez seul(e), quel est le revenu minimum dont vous avez besoin) ?</p>	<p>Selon vous, combien devez-vous <b>dépenser</b> chaque année pour subvenir aux besoins essentiels de votre famille ? Par besoins essentiels, on entend une alimentation, un logement, des vêtements et d'autres articles indispensables à la vie quotidienne et à peine suffisants.</p>

Source : Morrissette et Poulin (1991).

44. Il est important de noter que dans ces enquêtes plusieurs questions restaient identiques, ce qui a permis de s'assurer que les répartitions des revenus minimums moyens étaient relativement stables dans le temps, comme l'ont confirmé les données obtenues à partir des réponses aux questions d'origine et qui n'avaient pas changé pour les années 1983, 1986 et 1987 (Morrissette, 1991). Il est donc essentiel de préserver la cohérence de la formulation des questions au fil du temps.

45. Dans d'autres exemples, tels que l'Enquête sociale générale, des tests cognitifs approfondis ont été effectués sur les nouveaux concepts de victimisation en criminologie afin de mieux comprendre comment renforcer la sécurité dans des enquêtes sensibles, telles que celles concernant la violence familiale. La nécessité de tests cognitifs ayant été établie pour étudier des sujets sensibles, les chercheurs ont commencé à les appliquer à l'évaluation des questions sur la pauvreté subjective.

*Expérience du Bureau américain des statistiques de l'emploi en matière de formulation des questions*

46. Comme indiqué précédemment, le chercheur Stinson (1997 et 1998) du Bureau américain des statistiques de l'emploi a effectué une série de tests cognitifs afin d'évaluer l'utilité de diverses questions sur la pauvreté subjective et d'autres approches de ce domaine. Les questions testées en 1996 portaient sur le revenu minimum (MIQ), le minimum de satisfaction ressentie (MSQ), l'évaluation du revenu (IEQ) et des échelles à 7 options de réponse allant d'un gros froncement de sourcils à un large sourire. Le test cognitif de 1997 a porté sur des mesures alternatives pour tester les sentiments des répondants à l'égard des questions en utilisant des images telles que des visages, des thermomètres des émotions, des échelles allant de « ravi » à « terrible », des cercles, des attitudes économiques, le revenu d'équilibre et des échelles linéaires positives et négatives<sup>28</sup>. Les deux tests ont permis de tirer des enseignements importants pour les questions portant sur la pauvreté subjective, comme le montrent les vagues 1 et 2 ci-dessous.

47. Les résultats de la vague 1 ont montré que les questions sur le ressenti à l'égard des revenus et des dépenses étaient informatives mais complexes et fastidieuses, les questions internes cachées alourdissant le fardeau des répondants. La formulation et les catégories des réponses étaient également ambiguës, d'où la nécessité d'une formulation plus claire pour améliorer la précision de la réponse.

48. Dans la vague 2, de nouvelles formulations et de nouveaux formats de questions ont été introduits pour les tests cognitifs. Les personnes interrogées ont préféré un MIQ

<sup>28</sup> Lorsqu'ils ont été utilisés par Andrews et Withey, les visages formaient une échelle à 7 options de réponse allant d'un gros froncement de sourcils à un large sourire. Dans Stinson 1998, le test a été limité à une échelle à cinq (5) visages.

segmenté, décomposé en dépenses de nourriture, de logement, d'habillement et liées au travail, ce qui le rend plus simple et plus facile à comprendre. Environ 67 % des personnes interrogées se sont prononcées en faveur d'une version plus courte des questions IEQ. Ces résultats soulignent l'importance du format des questions pour la cohérence des réponses et révèlent certaines incohérences entre le ressenti et les évaluations objectives. Dans l'ensemble, les répondants ont préféré une formulation simple et traditionnelle des questions.

## 2. Effets de cadrage et de mode

49. Les recherches ont montré l'importance des effets de cadrage et de mode dans la conception et la réalisation des enquêtes, en particulier lorsqu'il s'agit d'examiner des phénomènes subjectifs. Il a été observé que les effets de cadrage, influencés par le contenu ou le thème de l'enquête, ont un impact sur les réponses aux indicateurs subjectifs. Une étude comparant l'Enquête sociale générale et l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) a montré que le changement du thème de l'Enquête sociale générale avait engendré des variations dans les réponses concernant la satisfaction à l'égard de la vie, principalement en raison d'effets de cadrage (Waverock *et al.*, 2023). Ces effets ont été à l'origine de fluctuations importantes, d'une année sur l'autre, pour ce qui est du niveau moyen de satisfaction à l'égard de la vie.

50. Les effets de mode, quant à eux, sont influencés par la méthode employée pour collecter des données, comme les entretiens, les enquêtes en ligne ou les questionnaires papier. Il a été constaté qu'ils engendraient des différences dans le niveau déclaré de satisfaction à l'égard de la vie, en particulier entre les divers milieux sociodémographiques. En outre, la conception et le contenu des écrans d'accueil des enquêtes en ligne jouent un rôle essentiel dans les taux de réponse. Des facteurs tels que la durée déclarée de l'enquête et l'accent mis sur l'explication des droits en matière de protection de la vie privée sur l'écran d'accueil ont une incidence significative sur la décision des personnes de participer à des enquêtes en ligne.

51. Les deux effets peuvent influencer un répondant, mais l'impact potentiel est plus important pour les questions subjectives. Les réponses des individus peuvent être « amorcées » par les questions précédentes. Les effets de mode sur l'expérience des répondants conduisent à un biais de désirabilité sociale (Atkeson, Adams et Alvarez, 2014, et Tourangeau et Yan, 2007), car ils réagissent différemment s'ils pensent qu'ils seront perçus négativement par l'enquêteur, ce qui crée des écarts en fonction de la méthode de collecte des données.

52. Les erreurs de mesure dans des enquêtes telles que EU-SILC peuvent provenir de différentes sources, notamment le questionnaire, le processus d'entretien, le répondant et les techniques de collecte des données. Pour garantir l'exactitude des données, il est essentiel d'élaborer des questionnaires qui favorisent des réponses précises et utiles. Pour cela il est nécessaire de s'inspirer des enquêtes pilotes et des vagues d'enquêtes précédentes de l'EU-SILC pour identifier et traiter les problèmes potentiels. Tester préalablement les questionnaires permet d'anticiper les problèmes et d'améliorer le processus de collecte des données.

## 5. Quel est le rôle des transferts sociaux en nature ?

53. Selon une étude menée par Eurostat, les transferts sociaux en nature (STiK)<sup>29</sup> contribuent de manière significative au revenu des ménages, en particulier ceux dont les revenus sont les plus faibles. Ces transferts, octroyés par les gouvernements ou les organisations à but non lucratif, englobent divers services et permettent de pourvoir à des besoins tels que l'éducation, la santé, la garde d'enfants et les soins de longue durée. L'analyse réalisée par Alaminos et Geske est spécifiquement axée sur les STiKs liés à la santé et octroyés aux ménages par les gouvernements. Il est essentiel de comprendre l'incidence de ces transferts sociaux pour évaluer le bien-être matériel, en particulier en Europe, avant et pendant les crises économiques.

<sup>29</sup> Impact of health social transfers in kind on income distribution and inequality - Statistics Explained (europa.eu).

54. Le revenu disponible des ménages est le revenu dont dispose un ménage après impôts et qui peut être dépensé ou épargné. Il comprend des éléments monétaires et non monétaires. Les indicateurs traditionnels de revenu monétaire, dérivés du revenu disponible, sont fréquemment utilisés pour analyser la pauvreté et les inégalités. Le taux de risque de pauvreté est défini comme la part des personnes ayant un revenu disponible équivalent (après transferts sociaux) inférieur au seuil de risque de pauvreté, généralement fixé à 60 ou 50 % de la médiane du revenu disponible équivalent au niveau national après transferts sociaux. Toutefois, ces indicateurs ne tiennent pas compte des revenus non monétaires. Le revenu disponible ajusté, qui comprend à la fois le revenu monétaire et les STiK, fournit une mesure plus équitable de la répartition des revenus. Les directives statistiques internationales recommandent d'utiliser le revenu disponible ajusté pour analyser l'impact redistributif total des mesures gouvernementales sous forme de prestations et d'impôts sur le revenu des ménages.

55. Les indicateurs non monétaires complètent les mesures monétaires traditionnelles et permettent d'explorer des aspects de l'inégalité non couverts par des indicateurs monétaires. Dans l'analyse d'Eurostat, les microdonnées de l'enquête EU-SILC sur le revenu disponible sont complétées par l'imputation des STiK liés à la santé afin de calculer le revenu disponible ajusté en fonction de ces transferts sociaux. Ceux-ci s'alignent sur les profils de dépenses de santé du gouvernement par âge et par sexe, tels qu'ils figurent dans les comptes nationaux. L'étude examine les répercussions des STiK liés à la santé sur la répartition des revenus et les mesures du niveau d'inégalité telles que l'indice de Gini. Les résultats montrent qu'ils contribuent à une répartition plus équitable des revenus des ménages entre les quintiles de revenus, en réduisant les parts de revenus dans les quintiles les plus hauts et en les augmentant dans les quintiles les plus bas. Sans ces STiKs liés à la santé, l'inégalité de revenu s'aggraverait considérablement, en particulier pour ceux qui doivent pourvoir eux-mêmes à leurs dépenses de santé primaire.

## 6. Quel est le rôle du patrimoine immobilier et du loyer imputé ?

56. Les actifs non financiers, tels que la résidence principale, représentent la composante la plus importante du patrimoine de la plupart des ménages. Selon Maestri (2015), le loyer imputé pour les logements occupés par leur propriétaire est l'avantage le plus important lié aux revenus non monétaires. La perception de cet avantage économique est rendue difficile du fait de la double nature du logement, qui représente à la fois un bien de consommation et un investissement. Vivre dans un logement social est une autre forme d'avantage lié au logement. La méthode de l'équivalent loyer consiste à estimer le prix que les propriétaires ou les locataires au-dessous du taux de marché locatif devraient payer s'ils devaient louer leur logement au prix fort. Pour les propriétaires, il est possible d'appliquer l'approche du marché des capitaux, c'est-à-dire le loyer imputé, à savoir celui qu'ils devraient payer si le logement était loué (déduction faite de frais tels que les intérêts hypothécaires). Pour les locataires de logements sociaux ou dont le loyer est contrôlé, le loyer imputé est estimé comme étant la différence entre le loyer au prix du marché et le loyer effectivement payé. L'intégration de locataires dont le loyer est inférieur au prix du marché réduit la pauvreté relative et les inégalités. Par ailleurs, l'intégration de propriétaires uniquement en tant que bénéficiaires de loyers imputés est source d'inégalité et la pauvreté relative tend à augmenter. Si le loyer au prix du marché est également imputé aux locataires dont le loyer est inférieur à ce prix, les inégalités et la pauvreté relative diminuent (Maestri, 2015).

57. Il existe trois méthodes pour estimer les loyers imputés. La première est l'approche de l'équivalence locative, qui calcule la valeur du logement à partir d'unités équivalentes sur le marché locatif privé. Les loyers sont estimés au mètre carré et les coûts du logement sont déduits et comparés à ceux des logements occupés par leur propriétaire pour obtenir une valeur de marché. Cette méthode permet de constater que les loyers imputés réduisent les inégalités de revenus, car leur répartition, bien que caractérisée par une asymétrie à droite, est moins inégale que la répartition d'autres revenus (Maestri, 2015).

58. La deuxième méthode est l'approche du marché des capitaux, qui considère le logement comme un revenu du capital provenant d'un investissement et suppose un retour sur sa valeur en termes de logement. L'utilisation de l'approche du marché des capitaux limite l'effet modérateur des loyers imputés sur l'inégalité des revenus.

59. La troisième méthode est la méthode d'auto-évaluation, qui repose sur des estimations subjectives par les propriétaires du loyer auquel ils pourraient prétendre pour leur logement, en vue de mesurer le coût d'opportunité de la location des logements occupés par leurs propriétaires et qui est ensuite utilisée comme une approximation du loyer. Cette méthode permet d'obtenir la plus faible réduction des inégalités (Maestri, 2015).

60. L'utilisation des données EU-SILC 2010 pour évaluer l'impact de la situation des ménages en matière de logement montre que l'inégalité de revenu relative et la pauvreté diminuent si l'on tient compte des loyers imputés alors qu'elles augmentent lorsque les dépenses de logement sont prises en considération. Par conséquent, la déduction des dépenses de logement fournit une meilleure mesure de la pauvreté relative. Le loyer imputé à ajouter peut être estimé au moyen de l'approche équivalent-loyer et de la méthode du marché des capitaux. Pour déduire les dépenses de logement du revenu disponible, il est possible d'utiliser l'approche par les dépenses. La comparaison entre le revenu disponible (plus le loyer imputé, moins les dépenses de logement) et la perception des dépenses de logement fournit des indications utiles sur les effets redistributifs du logement dans différents systèmes de logement et jette une certaine lumière sur leurs éventuelles évolutions à l'avenir (Maestri, 2015).

61. Dans une autre étude, l'enquête sur le patrimoine et les revenus des ménages, conduites par le Système européen de banques centrales, a été utilisée pour estimer les revenus non monétaires provenant des logements occupés par leur propriétaire, des logements locatifs subventionnés et de la jouissance gratuite de la résidence principale en Autriche. Cette enquête donne des informations détaillées sur les prêts hypothécaires, l'endettement des locataires de logements en copropriété ainsi que des informations subjectives fournies par les enquêteurs sur les logements et la qualité des bâtiments. Elle a permis d'évaluer l'impact des revenus non monétaires du logement sur la répartition complète des revenus inconditionnels des ménages. Les loyers imputés ont un effet égalisateur sur la répartition des revenus, et il en est également ainsi pour les revenus non monétaires provenant des loyers subventionnés. Cependant, les loyers imputés des logements occupés par leur propriétaire égalisent la part des hauts revenus et les logements subventionnés ont un effet égalisateur (bien que plus faible) sur la part des bas revenus (Fessler *et al.*, 2016).

## Chapitre 6. Recommandations et questions sur la pauvreté subjective à des fins de comparaison internationale

62. Sur la base des considérations conceptuelles et des lignes directrices sur l'élaboration de mesures subjectives, l'Équipe spéciale formule les recommandations ci-après.

### Recommandation 1 :

**Des mesures subjectives devraient être ajoutées aux outils d'évaluation utilisés par les pays. Elles ne remplacent pas les mesures objectives ou les mesures multidimensionnelles mais les complètent.**

Les pays qui disposent de tableaux de bord d'indicateurs de pauvreté devraient inclure les évaluations subjectives parmi ces indicateurs.

63. Le chapitre 2 aborde les questions suivantes : « Qu'est-ce que la pauvreté subjective ? », « Qu'est-ce qu'une mesure subjective de la pauvreté ? » et « Pourquoi les organismes nationaux de statistique (ONS) devraient-ils mesurer la pauvreté subjective ? ». Comme son nom l'indique, la pauvreté subjective est basée sur la perception qu'a un individu de sa situation personnelle. Elle se définit de deux manières : premièrement, les individus ou les ménages sont invités à évaluer leurs conditions de vie, s'identifiant ainsi comme « pauvres » ou ayant « beaucoup de mal à joindre les deux bouts », en répondant à une question. Deuxièmement, un ménage évalue les ressources dont il a besoin pour satisfaire à une norme, par exemple « joindre les deux bouts », qui peut à son tour être convertie en un « seuil de pauvreté subjectif ». Les mesures de la pauvreté subjective peuvent saisir certains

aspects de la pauvreté qui échappent aux mesures traditionnelles de la pauvreté monétaire. La pauvreté subjective intègre un élément fondamental, à savoir la manière dont les citoyens perçoivent la pauvreté lequel, peut-être étonnamment, n'est pas suffisamment pris en compte dans l'élaboration des politiques.

**Recommandation 2 :**

**Il est recommandé d'utiliser la question Deleeck et la question sur le revenu minimum (MIQ) pour collecter des données sur la pauvreté subjective qui soient comparables au niveau international.**

Compte tenu de leur inclusion dans les statistiques de l'UE sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC) et de leur utilité dans l'identification de la pauvreté subjective, la question Deleeck et la question sur le revenu minimum devraient être considérées par les organismes nationaux de statistique comme des questions standard à des fins de comparaison internationale. La question du revenu minimum et l'approche par intersection devraient être utilisées comme principales méthodes de calcul des seuils de pauvreté subjective.

*Un ménage peut avoir différentes sources de revenus et plus d'un membre du ménage peut y contribuer. Si l'on considère le revenu total de votre ménage, est-il suffisant pour que vous puissiez boucler votre budget, c'est-à-dire payer les dépenses habituelles et nécessaires ? (Avec beaucoup de difficultés, Avec des difficultés, Avec quelques difficultés, Assez facilement, Facilement, Très facilement).* Question EU-SILC HS120.

*À votre avis, quel est le revenu mensuel net minimum dont votre ménage doit disposer pour que vous puissiez boucler votre budget, c'est-à-dire payer les dépenses courantes essentielles ? Veuillez répondre en fonction de la situation actuelle de votre ménage et de ce que vous considérez comme des dépenses courantes essentielles (pour joindre les deux bouts).* Variable EU-SILC HS130.

64. Les chapitres 2 et 3 établissent un lien entre les mesures de la pauvreté subjective non monétaire et les mesures plus répandues du bien-être subjectif, telles que l'échelle de Cantril, et présentent les questionnaires sur la pauvreté subjective non monétaire les plus utilisés. Ils présentent aussi ceux sur la pauvreté subjective monétaire qui sont les plus courants, notamment la question Deleeck et la question sur le revenu minimum.

65. Parmi les exemples de mesures de la pauvreté subjective figurent celles pour lesquelles il est demandé aux répondants **1) de s'auto-identifier comme pauvres** : *vous considérez-vous comme pauvre ?*, **2) d'évaluer leur propre situation comme étant celle d'une personne qui arrive à « joindre les deux bouts »** (question Deleeck laquelle figure dans le système statistique EU-SILC) : *si l'on considère le revenu total de votre ménage, celui-ci est-il en mesure de joindre les deux bouts, c'est-à-dire de payer ses dépenses habituelles et essentielles ? (Avec beaucoup de difficultés, Avec des difficultés, Avec quelques difficultés, Assez facilement, Facilement, Très facilement)*, ou **3) de fournir une évaluation subjective d'un seuil de pauvreté** (question du revenu minimum) : *compte tenu de la situation actuelle de votre famille, quel serait le revenu mensuel minimum nécessaire pour qu'elle puisse « joindre les deux bouts » ?*

66. Le chapitre 3 décrit ensuite plusieurs manières d'utiliser des questions subjectives pour déterminer un seuil de pauvreté subjectif, notamment la question sur le revenu minimum en faisant appel à une méthode connue sous le nom de *méthode d'intersection*.

**Recommandation 3 :**

**Les organismes nationaux de statistique et les analystes devraient prendre en compte les incidences possibles de la méthode d'enquête, du contexte (cadre), des techniques d'échantillonnage et de la formulation en analysant les indicateurs de pauvreté subjective.**

67. Le chapitre 4 examine en détail les bonnes pratiques associées aux enquêtes qui peuvent être utilisées pour définir la pauvreté subjective. Plusieurs types d'enquêtes peuvent être envisagés pour déterminer le contenu de la pauvreté subjective. Même si les mesures subjectives de la pauvreté ne sont pas considérées comme se substituant aux mesures objectives, leur inclusion dans les sondages éclairés, les sondages dits omnibus, les sondages « crowdsourcés » et les sondages d'opinion peuvent fournir des informations en temps utile sur l'auto-évaluation par les personnes de la situation de pauvreté. Néanmoins, les divers modèles d'enquête peuvent avoir des conséquences sur les résultats. De même, les résultats expérimentaux montrent que de petites différences ou des changements dans la formulation des questions au fil du temps peuvent avoir des effets importants sur les résultats observés.

**Recommandation 4 :**

**Les organismes nationaux de statistique et les analystes devraient continuer à démontrer l'utilité des mesures subjectives de la pauvreté, en tenant compte des questions de chevauchement avec ses mesures objectives et des applications au niveau politique.**

68. Les chapitres 4 et 5 examinent les efforts déployés par les organismes de statistique dans le monde pour s'adapter et fournir rapidement des informations pendant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Les exemples soulignent l'effet porteur de transformation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur le paysage de la recherche subjective et la nécessité d'adapter les méthodes de recherche pour bien saisir et comprendre les expériences subjectives, en particulier en ce qui concerne les mesures de la pauvreté et du bien-être. Dans les conclusions, le chapitre 5 souligne la nécessité de continuer à démontrer, par des études empiriques, l'utilité politique des mesures de la pauvreté subjective.

**Recommandation 5 :**

**Les mesures de la pauvreté subjective devraient être ventilées en fonction des groupes à risque, comme recommandé dans le document de la CEE intitulé Mesure de la pauvreté : guide de ventilation des données.**

69. Comme pour d'autres mesures de la pauvreté, la pauvreté subjective se concentre au sein de groupes particuliers. Pour la désagrégation de la pauvreté subjective, il convient d'utiliser une ventilation similaire à celle suggérée dans le document de la CEE intitulé « Mesure de la pauvreté : Guide de ventilation des données », à savoir en fonction des groupes suivants : âge, sexe, statut d'handicapé, statut migratoire, appartenance ethnique, type de ménage, situation professionnelle, statut d'occupation du ménage, bénéficiaire de transferts sociaux, niveau d'éducation et degré d'urbanisation.